

REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité – Travail – Progrès



MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DE LA SANTÉ DE LA REPRODUCTION
DIRECTION DE LA PLANIFICATION FAMILIALE

Plan de continuité des services de Planification Familiale au Niger dans le contexte de la pandémie de COVID 19.

Contexte/Justification

Dans le contexte de crise sanitaire lié à la pandémie du COVID 19, Le Niger, à l'instar des autres pays de l'espace CEDEAO, continue de déployer des efforts en vue de répondre aux besoins des populations particulièrement en matière de santé sexuelle et reproductive (SSR). Dans ce domaine, il nous semble plus qu'urgent de révéler les défis de l'accessibilité et de la continuité des services. En effet, les mesures d'atténuation et de lutte contre l'infection à COVID 19 continue de peser sur l'utilisation des services de santé (avec la réduction des services et/ou la modification des certaines prestations), rendant ainsi difficile voire impossible l'utilisation des services de SSR notamment de planification familiale, par les populations particulièrement vulnérables (femmes, jeunes, déplacées, handicapés...). Cette situation, si elle perdure risque d'engendrer des conséquences néfastes sur la situation sanitaire et le bien-être de nos populations.

De même, l'évolution incertaine et non contrôlée de la situation liée au COVID 19 nous impose une certaine prudence et une certaine prévisibilité dans la gestion de cette crise sanitaire. Dès lors, il est de notre responsabilité en tant que parties prenantes (Ministère de la Santé Publique, les autres Ministère sectoriels, Partenaires Techniques et Financiers, Société civile et communauté) de tout faire pour garantir l'accès continu des services de santé reproductive de qualité.

Le comité Technique de Suivi de la mise en œuvre du Plan de Repositionnement de la Planification familiale 2013-2020, lors de sa dernière réunion ordinaire du 30 Mars 2020 en téléconférence s'est longuement penché sur la question de l'offre des services de PF dans les formations sanitaires durant cette période de COVID 19. Dans ce sens, une recommandation a été faite pour disposer d'un plan dynamique de continuité des services de planification familiale (PF). A travers ce document, la Direction de la Planification Familiale (DPF), avec la collaboration des autres acteurs de la PF entend proposer des lignes directrices pour s'assurer que partout au Niger les usagers de la PF puissent avoir accès à des services de qualité.

Objectifs

Objectif général :

Assurer l'accès et la continuité des services de planification familiale de qualité au niveau des formations sanitaires du pays dans le contexte du COVID 19.

Objectifs spécifiques :

Il s'agira à travers ce plan de :

- ✓ Identifier des mesures/stratégies à même de garantir la continuité des services PF;
- ✓ Assurer la protection des prestataires et clients des services de PF ;
- ✓ Assurer la gestion de l'information sanitaire ;
- ✓ Identifier les bonnes pratiques en PF dans le contexte de crise sanitaire ;
- ✓ Assurer le suivi et la coordination de la mise en œuvre du plan.

Les principaux axes du plan

1. Renforcement des mesures de prévention de la transmission du virus

Il s'avère nécessaire de renforcer et d'appliquer rigoureusement les mesures de prévention préconisées par le Ministère de la Santé Publique afin de freiner la propagation du COVID 19. Le respect scrupuleux de ces mesures par les prestataires et les usagers des services de santé permettra de garantir un environnement sain et sécuritaire pour l'offre des services PF. Les services et au-delà les prestataires de santé doivent contribuer à l'appropriation par la population les bonnes conduites susceptibles de bloquer la propagation de l'épidémie.

Ces mesures de prévention se situent au niveau des centres de santé et au niveau individuel :

- **Au niveau des centres** : désinfection/décontamination des locaux, dispositifs de lavage des mains, mesures de distanciation entre les prestataires et ou usagers/clients
- **Au niveau individuels**, il s'agit des mesures de protections recommandées (les gestes barrières): port de masque, port de gants, lavage des mains au savon, désinfection des mains avec le gel hydro alcoolique, distanciation sociale ;

2. Renforcement de la communication

- Offre de conseils à distance à travers l'utilisation des technologies de la communication (téléphone, réseaux sociaux) ;
- Elaboration et diffusion des messages/spots à travers les radios communautaires ;
- Mise à disposition des supports éducatifs,
- Développement une plateforme de communication gratuite pour la PF.

3. Accès aux méthodes contraceptives

Il s'agit d'un ensemble de mesures et stratégies pouvant permettre aux points de prestations de services de continuer à proposer et offrir la gamme complète de méthodes contraceptives modernes (de longue comme de courte durée). A ce niveau, et pour une plus grande efficacité des prestations PF, l'intégration de la PF y compris la planification familiale du post-partum aux autres prestations de santé doit être vivement encouragée. En cas de restriction des services, les mesures suivantes qui sont des alternatives aux visites dans les centres de santé peuvent être proposées :

- Le renforcement de la Distribution à base communautaire des contraceptives,
- Approvisionnement des clientes pour plusieurs mois (cycles) ;
- Promotion de l'offre des produits contraceptifs au niveau des pharmacies et dépôts pharmaceutiques ;
- Promotion de l'auto-injection (DMPA-SC).

4. Approvisionnement et la disponibilité des produits au niveau des PPS

Il s'agit notamment de veiller à ce que la chaîne d'approvisionnement soit maintenue en assurant le suivi et la notification des stocks ainsi qu'un mécanisme de mobilisation et redistribution rapide des contraceptifs.

5. La gestion des ressources humaines

- Faire la situation des ressources humaines ;
- Revoir et adapter l'offre de services en fonction des RH disponible
- Optimiser les compétences du personnel de santé/délégation des tâches ;
- Maximiser les mesures de santé et sécurité au travail ;
- Faire un plan de rotation

6. La gestion de l'information sanitaire et la documentation des bonnes pratiques

- Renforcer la collecte et la transmission des données,
- Capitaliser les leçons apprises tout en les documentant

7. Le suivi et coordination de la mise en œuvre du plan de continuité des services PF

- Vulgariser le plan,
- Mettre en œuvre le plan
- Suivre la mise en œuvre
- Coordonner la mise en œuvre du plan

Budget

Axes stratégiques	interventions	Activités	Budget
Renforcement des mesures de prévention de la transmission du virus	Equipement des PPS en matériel de prévention	Equiper les PPS en masques, gants, sur blouses, Dispositifs de lavage des mains, gel hydro alcoolique	
	Mise à disposition des supports éducatifs	Doter les PPS en kakemonos, affiches et dépliants	
Accès aux méthodes contraceptives	Renforcement de la Distribution à base communautaire des contraceptives, -	Orienter les ADBC sur le COVID et la PF sur site	
		Renforcer les VAD et les appels téléphoniques	
		Créer des nouveaux sites DBC	
	Offre de conseils à distance à travers l'utilisation des technologies de la communication (téléphone,	Doter les prestataires et les ADBC en crédits de	

	réseaux sociaux) ;	communication	
		Développer l'application e_santé PF	
	- Approvisionnement des clientes pour plusieurs mois (cycles) ;	Orienter les prestataires sur l'offre de PF pendant le COVID	
	Promotion de l'offre des produits contraceptifs au niveau des pharmacies et dépôts pharmaceutiques ;	Ravitailer les clientes en contraceptifs	
	Passage à l'échelle de l'auto-injection DMPA/SC	Former des prestataires et ADBC sur site et en ligne Suivre des prestataires et ADBC à distance	
Approvisionnement et la disponibilité des produits au niveau des PPS	Disponibilisation des produits au niveau des PPS	Assurer la déclaration mensuelle des stocks Mettre en place un système logistique	

		<p>alternatif de distribution des produits jusqu'au dernier km (contractualisation)</p>	
<p>La gestion des ressources humaines</p>	<p>Adaptation l'offre de services en fonction des RH disponible</p>	<p>Faire la situation des ressources humaines</p> <p>Faire un plan de rotation des agents</p> <p>Renforcer le personnel avec les volontaires ou recrutement d'agents temporaires</p>	
<p>La gestion de l'information sanitaire et la documentation des bonnes pratiques</p>	<p>Renforcement du système d'information sanitaire</p>	<p>Recruter des agents de saisie temporaires</p> <p>Mettre à la disposition des services de santé une application permettant la transmission des données hors connexion internet</p> <p>Capitaliser les leçons apprises et</p>	

		les documentant	
Le suivi et coordination de la mise en œuvre du plan de continuité des services PF	Renforcement du suivi et la coordination de la mise en œuvre	<p>Vulgariser le plan en ligne (webinaire, mail, WahtsApp)</p> <p>Faire le suivi de la mise en œuvre à distance</p> <p>Assurer les réunions virtuelles de coordination</p>	